

2026/

Département de la Lozère
COMMUNE DE GRANDRIEU
DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 11 février 2026

Membres en exercice : 15
Présents : 11
Votants : 11
Votes pour : 0
Votes contre : 11
Absentions : 0

Date de convocation : 06/02/2026
Date d'affichage : 06/02/2026

L'an deux mille vingt-six et le onze février à 20 heures 30, le Conseil Municipal, convoqué en session ordinaire, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Guy GALTIER, maire.

Étaient présents : Guy GALTIER - Pierre-Emile SYLVAIN - José MARTINEZ - André THEROND - Yoan PEREZ - David LOUBIER - Vincent RICHARD - Gaëtan GAILLARD - Audrey DURAND - Guillaume MARTIN - CROS Tiffany

Secrétaire de séance : Pierre-Emile SYLVAIN

Absents : Aline CHANIAL

Excusés : Karine BRUNEL - Philippe MARTIN - Damien AJASSE

Procurations :

11022026- Délib-17

Objet : Demande de financement de M. BOSC Laurent.

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal les courriels adressés par M. Laurent BOSC habitant à Pierrefiche relatifs à une demande de financement pour l'acquisition d'une maison sur le secteur de Grandrieu ou ses alentours.

Monsieur Laurent BOSC sollicite la Commune à hauteur de 35 000 à 50 000 euros en vue de l'achat d'un logement d'une valeur estimée à 165 000 euros environ. Par cette somme, qui lui serait donnée, et avec un prêt de 115 530 euros, il pourrait acquérir un bien et en contrepartie pour la commune, lui léguer ce bien à son décès.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide de ne pas donner une suite favorable à la demande de M. BOSC Laurent ne voulant pas prendre la place d'une banque et refusant de participer à un financement de ce modèle.

Ainsi fait et délibéré à Grandrieu les jours, mois et an ci-dessus

Le Maire,
Guy GALTIER

Le secrétaire de séance,
Pierre-Emile SYLVAIN



